

HABITATION, HÉBERGEMENT ET RÉPIT

Offrir aux personnes DI-TSA et à leurs proches des milieux de vie stables et un répit suffisant pour préserver leur qualité de vie.

Logement

Milieux de vie adaptés

Répit

Soutien aux personnes proches aidantes

Itinérance

Réalité DI-TSA reconnue

CONSTAT GÉNÉRAL

La crise du logement est ressentie par tous et toutes et elle est particulièrement cinglante pour les personnes ayant une DI ou un TSA. La pénurie de milieux de vie répondant aux besoins diversifiés brime le respect de l'autonomie des personnes et alourdit le fardeau porté par les personnes proches aidantes. Les personnes proches aidantes se retrouvent de plus en plus confrontées à un manque de services de répit, entre autres en raison d'un sous-financement chronique des organismes communautaires.

Considérant la difficulté d'accès à un logement adéquat, la FQA et la SQDI mettent en garde contre l'invisibilisation des personnes autistes et ayant une déficience intellectuelle en situation d'itinérance. Cet angle mort dans les statistiques et politiques publiques éclipse les réalités de ces personnes hautement vulnérables.

1 LOGEMENT ET HÉBERGEMENT

L'offre de logements sociaux et supervisés ainsi que la qualité des services d'hébergement destinés aux personnes DI-TSA demeurent insuffisantes au Québec. Plusieurs personnes se retrouvent ainsi sans milieu de vie adapté à leurs capacités et à leurs besoins réels, ou dans des milieux d'hébergement qui ne répondent pas adéquatement à leurs besoins.

NOTRE DEMANDE

Financer des logements sociaux et supervisés dans la communauté, diversifier l'offre de milieux de vie et améliorer la qualité des services en hébergement afin de répondre aux différents types de capacités et de besoins des personnes DI-TSA.

2 RÉPIT

Les familles et les personnes proches aidantes assument une charge considérable tout au long de l'année, faute de services de répit suffisants. Les camps d'été et les services de répit existants peinent à répondre à la demande.

NOTRE DEMANDE

Augmenter les budgets de répit, pour les camps d'été et services de répit ponctuels, pour soutenir les familles et les personnes proches aidantes tout au long de l'année.

3 ITINÉRANCE

Les personnes ayant une déficience intellectuelle ou autistes sont particulièrement vulnérables à l'itinérance, mais demeurent largement invisibles dans les données et les politiques publiques. L'absence de services et de milieux de vie adaptés, combinée à des interventions souvent fragmentées ou tardives, peut les laisser sans soutien au moment où elles en ont le plus besoin.

NOTRE DEMANDE

Intégrer les besoins des personnes ayant une DI ou un TSA dans les politiques et les mesures de lutte contre l'itinérance, et assurer des services d'accompagnement adaptés, accessibles et continus pour prévenir et réduire l'itinérance.